 **PROCEDURE D’INSCRIPTION**

**SUR LE SITE AIKILIBRE**

* ETAPE 1/3

S’incrire sur le site www.aikilibre.be:

* Les nouveaux membres passe à la page suivante
* Les anciens membres indiquent leur n° de licence
* ETAPE 2/3
	+ Les nouveaux membres  complètent les renseignements demandés en étant attentifs aux mentions obligatoires
	+ Les anciens membres vérifient leurs données et les modifient le cas échéant
* ETAPE 3/3

Indiquer le dojo dans lequel vous voulez vous inscrire. Dans notre cas , cocher Misogi Marche ou Namur suivant le lieu choisi

 **ENSUITE …**

* Payer le montant de la cotisation sur le compte du dojo : **BE53 5230 8053 6953 – TRIOBEBB**

avec la mention : **nom –prénom – adresse**

* + - TRES IMPORTANT : tant que vous n’êtes pas en règle, vous n’êtes pas assurés et donc le professeur peux vous refuser l’accès au tatami pour des raisons de sécurité
* A la fin du mois d’inscription, vous recevrez votre licence d’aïkido qui se compose de 3 volets rassemblés dans une pochette plastique :
	+ - **MEMBER CARD**: carte d’identité et grades (à conserver chez soi)
		- **SEMINAR CARD**: carte prouvant l’appartenance à Aikilibre (à remettre lors des stages)
		- **INSURANCE CARD**: carte indiquant que le membre est en ordre d’assurance( à renouveler chaque année)

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNEE DE PRATIQUE !